ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE OPTIONNEL
Santé et social

Réforme du lycée et parcours avenir

Benoit Godiard, Chargé de mission auprès de l'inspection
Martine Lemoine, inspectrice académique - inspectrice pédagogique régionale, Sciences médico-sociales – Biotechnologies santé-environnement

academie.creteil @accreteil accreteil.fr

INTENTIONS

L'enseignement « Santé et social » a pour finalité de permettre aux élèves d'explorer des questions de société relevant du champ de la santé et du social. Il offre la possibilité d'envisager une poursuite d'études dans les secteurs médical, médico-social et social. Cet enseignement contribue à la formation civique des élèves par une meilleure compréhension des enjeux sociaux, environnementaux et de santé.

Le programme de l'enseignement technologique « Santé et Social » se caractérise par une sélection de thèmes d'étude. **La méthode du questionnement est privilégiée dans l'abord de chaque thème**. Le traitement des thèmes s'appuie sur des connaissances ciblées. **Les professeurs choisissent au moins deux thèmes afin de couvrir les domaines de la santé et du social dans une approche la plus large possible**.

➔ Voir **Cahier Des Charges** proposé dans le programme pour l'élaboration de thème, ou propositions

Mémo :
- ✓ Ouvert à tout élève de seconde
- ✓ Non déterminant pour l'orientation
- ✓ Double approche : STSS – BPH
- ✓ Démarche technologique…
- ✓ Ressources locales à privilégier

academie.creteil @accreteil accreteil.fr

Quelques ressources « Santé et innovations »

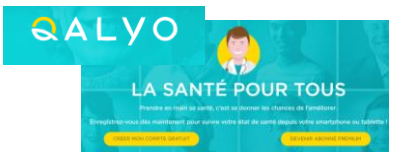

ameli.fr *pour les médecins*

La télémédecine est une pratique médicale effectuée par un médecin à distance en mobilisant des technologies de l'information et de la communication. L'Assurance Maladie rembourse les actes de téléconsultation depuis le 15 septembre 2018 et les actes de téléexpertise depuis le 10 février 2019.

4

Merci de votre écoute.

academie.creteil @accreteil accreteil.fr